



## Situation des postes RASED et UPE2A – GT Carte scolaire 21/01/16

### RASED

21 postes d'enseignants spécialisés sont bloqués (6 E + 15 G) pour 46 postes pourvus soit 1/3 de ces postes. Nous savons bien qu'ils sont utilisés pour permettre les ajustements de carte scolaire. Mais cette situation n'est pas tenable. Nous l'a observé depuis le début de l'année, les collègues sont confrontés à des élèves perturbateurs pour lesquels aucune solution n'est apportée. Bien sûr, certains de ces élèves ont de sérieux problèmes de santé mais beaucoup d'entre eux sont simplement dans la grande difficulté scolaire ce qui a des conséquences sur leur comportement.

Depuis la rentrée 2015, la situation s'aggrave. C'est la conséquence de la décision de supprimer les redoublements. Certes, les chercheurs sont unanimes pour dire que ce n'est pas une bonne chose pour les élèves et on comprend l'empressement de notre administration à suivre leur avis car on sait bien que cela permet de substantielles économies.

Mais que propose-t-on d'autres pour ces élèves qui, dès le CE1 se retrouvent aujourd'hui en décrochage scolaire ? Ils ne maîtrisent pas l'écriture, ne peuvent déchiffrer une syllabe simple, comptent péniblement jusqu'à 69. De quelles ressources disposent les écoles pour les aider ? Les RASED sont la seule réponse possible actuellement. Ils n'ont pas la chance d'être dans le champ du handicap donc ils ne peuvent bénéficier des classes à effectifs réduits avec des maîtres spécialisés. En l'absence de RASED complets, partout sur le territoire ligérien, la seule solution pour la plupart, ce sont des aménagements dans des classes trop chargées.

Redynamiser les RASED, envoyer des enseignants en formation est une urgence absolue pour tous ces élèves et leurs enseignants démunis. Sans cela, ces élèves

vont rapidement doubler leur handicap social, non reconnu par la MDPH, par un handicap scolaire certain. L'école française est une des plus inégalitaires, il est d'ailleurs arrivé hier sur les boîtes des écoles une courrier de madame la rectrice s'intitulant « appel à manifestation d'intérêt » qui traite de cette question . Si on ne prend pas le taureau par les cornes, on conduit un part non négligeable de nos élèves vers un décrochage précoce avec toutes les conséquences qu'on peut facilement imaginer.

### Allophones

Ces élèves qui n'entrent pas dans les apprentissages sont bien souvent des enfants qui maîtrisent mal notre langue. Les postes actuels sont loin de couvrir les besoins en élémentaire. Par ailleurs, les règles qui ciblent le public pouvant bénéficier de cette aide sont bien trop draconiennes et laissent sur le bord du chemin nombre d'élèves. La non intervention en maternelle est une hérésie. Ces élèves arrivent en CP avec un bagage langagier minimal (un vocabulaire extrêmement réduit, une syntaxe plus qu'approximative) qui ne leur permet pas au CP d'entrer dans la lecture. Dans ce domaine aussi, des efforts considérables doivent être faits pour aider les élèves qui en ont le plus besoin. A l'heure actuelle, face à la recrudescence d'enfants à accompagner, la réponse de l'administration se résume au recrutement d'un personnel en CUI.

Il y a urgence à répondre de façon ambitieuse aux problèmes rencontrés par nos élèves les plus fragiles pour éviter que « la réussite pour tous les élèves » ne reste qu'un slogan. L'avenir s'écrit aujourd'hui à travers vos décisions. L'école inclusive ne se décrète pas, elle se met en œuvre par des moyens et de la formation des personnels.